

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Aménagements paysagers (BAC PRO AP)



Formation par apprentissage



RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly



- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 000€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2024)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti
- EPI (équipements de protection individuelle) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, veste, pantalon...)



Suivant le calendrier d'alternance
2 semaines formation / 2 semaines entreprise
en moyenne

- 1 880 heures en centre de formation sur trois ans soit 55 semaines de 35h
- 3 570 heures en entreprise/ collectivité Soit 102 semaines de 35h (en moyenne)

Objectifs de la formation

Ce bac pro donne les compétences pour réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

La formation permet d'acquérir des compétences dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour réaliser du terrassement, de la maçonnerie paysagère (rocaillles, dallages), ou encore des travaux de préparation des sols et les plantations et semis. Le bachelier est aussi préparé à utiliser des matériels et des agroéquipements, à les régler et à les entretenir.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page) N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif
3. Puis, nous réalisons un entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH).
<https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

- Recrutement après une classe de 3ème ou directement après la 2nde Professionnelle, générale ou technologique, ou après un CAPA Jardinier Paysagiste.

Les prérequis sont :

- Avoir terminé son cycle de 3ème
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Modalités d'adaptation du parcours

Possibilité de faire un BAC Pro en 2 ans si vous avez déjà un CAP ou si vous venez d'une classe de 2nd générale, technologique ou professionnelle.
Les titulaires d'un diplôme de niveau 4 sont dispensés des enseignements généraux permettant un parcours en 1 an.

Contenu de la formation

Capacités générales

- C1.1 - Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique : biologie ecologie-physique chimie
- C1.2 - Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre : informatique
- C1.3 - Exploiter la modélisation d'un phénomène : Mathématique
- C2.1 - Analyser l'information : documentation
- C2.2 - Elaborer une pensée construite : histoire géographie
- C2.3 - Formuler un point de vue argumenté et nuancé : lettres
- C3.1 - Exprimer ses aspirations dans une culture commune : Education socio-culturelle
- C3.2 - Positionner son projet professionnel
- C3.3 - Communiquer avec le monde : anglais
- C4.1 - Développer un mode de vie actif et solidaire : sport
- C4.2 - C4.3- Mettre en œuvre un projet collectif et conduire une analyse réflexive de son action

Capacités professionnelles

- C5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
- C6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- C7.1 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place des végétaux
- C7.2 - Réaliser des travaux d'entretien de la végétation
- C8 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place d'infrastructures
- C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Passage du SST, du Certiphyto, initiation à la conduite d'engin
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH

Métiers visés

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier/ jardinière
- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière d'entretien des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts

Poursuite d'études

Ce BAC PRO agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études, en 1 an en CS, en 2 ans BTS, notamment dans les formations suivantes :

- BTSA Aménagements Paysagers
- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CAPA Métier de l'Agriculture

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de verdun 69130 Écully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation
scanner le QR code ou rdv sur
notre site web

